

École Bienville

Conseil d'établissement

Jeudi 29 septembre 2022 à 18h20

1. Ouverture de la réunion/ vérification du quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre de jour :

Mme Bien-Aimé passe à travers l'ordre du jour. Elle lit les points et donne au fur et à mesure les détails nécessaires sur chaque point.

Proposé par : Sabine

Secondé par : Roxanne

2.1 Élection de la présidence : (doc remis aux membres)

Mme Bien-Aimé fait une lecture du ledit document. Elle précise que le ou le président.e du CÉ sera choisi.e par les membres suite à un vote secret. La personne qui veut occuper ce poste, doit décrire brièvement pourquoi il ou elle aimerait être élu.e.

Il est entendu que le ou la président.e décidera s'il ou elle voudrait animer les rencontres du CÉ seul ou avec la direction.

Mme Kattiana met sa candidature pour être élue présidente. Elle explique brièvement les raisons de son choix de devenir présidente du CÉ : Depuis longtemps ses enfants fréquentent l'école, elle participe déjà dans les comités comme l'OPP. Elle a une bonne compréhension du mandat du CÉ et elle aimerait prendre la responsabilité de devenir présidente et par le fait même de suivre de près tous les projets à l'école Bienville qui aideraient les enfants à progresser. Elle s'engage à honorer ce rôle si elle est choisie comme présidente du CÉ.

M. PIERRE : aimerait lui aussi mettre sa candidature pour devenir Président du CÉ. Il aimerait lui aussi prendre ce rôle au sérieux dans le but d'intervenir dans l'éducation des enfants du quartier.

Par un vote secret des membres du CÉ, M. Pierre est élu Président du CÉ. À l'unanimité les membres du CÉ ont donné à Mme Kattiana le rôle de vice-présidente du CÉ.

Il a été convenu entre le président, la vice-présidente et Mme Bien-Aimé que cette dernière animerait la 1^{re} rencontre du CÉ. Pour les rencontres à venir, M. Pierre et Mme Kattiana animent les rencontres en collaboration avec Mme Bien-Aimé.

2.2 Article 55 de la LIP

Document déposé au CÉ. Après lecture du ledit document par les membres, ces derniers ont signé le document qui a été remis par la suite à la direction.

2.3 Régie interne

Document déposé au CÉ et envoyé aux membres par courriel.

Mme Bien-Aimé ait la lecture du ledit document. La Régie interne c'est l'ensemble des règles qui régissent le CÉ. Dans l'ordre du jour des réunions du CÉ, il y a des points qui seront des points d'adoption, comme : Projet éducatif, Plan de l'intimidation, le budget, etc. Aussi il y a des points d'approbation, comme : Code de vie. Dans le cas que le Code de vie ce n'est pas approuvé par les membres du CÉ, la direction doit se retourner consulter l'équipe -école pour revoir les points non approuvés par le CÉ.

Aucun membre de l'école ne peut soumettre des propositions au président du CÉ ou de s'adresser directement à lui à l'extérieur de l'enceinte du Conseil d'établissement. Toutes demandes ou questions des membres de l'équipe-école doivent passer par la direction.

2.4 Coût des sorties éducatives :

Le CÉ a fixé un montant maximum de 30\$ payé par les parents pour toutes demandes de sorties éducatives organisées par l'école.

2.5 Reddition de compte du CÉ

Nouvel outil depuis cette année. Toutes activités du CÉ, rencontres, décisions, approbations doit être rédigées sur ce document. Ledit document doit être signé par le président du CÉ.

3.1 Coordonnées de membres :

Les coordonnées des membres sont mises à jour.

3.2 Dates des prochaines rencontres :

Les rencontres auront lieu à l'école Bienville, à compter de 18h00.

Dates des prochaines rencontres :

20 octobre 2022, 17 novembre 2022, 15 décembre 2022 (optionnel si la rencontre de novembre n'a pas eu lieu), 19 janvier 2023, 16 février 2023, 23 mars 2023, 20 avril 2023, 18 mai 2023, 8 juin 2023

3.3 Formation sur le Conseil d'Établissement & 6.4 Formations sur le Comité OPP : Les deux sont des formations gratuites offertes aux membres du CÉ et du Comité de l'OPP. Ces formations sont acceptées par le CÉ.

Mme Bien-Aimé dépose un document qui se trouve sur le site du ministère de l'Éducation. Elle fait une brève lecture du ledit document. Selon ce document, le comité CÉ est décisionnel sur les points prévus à la LIP. Les autres comités de l'école sont consultatifs. La direction a un mandat d'assistance au Conseil d'établissement. Elle a un mandat de gestion. C'est à la direction d'amener les propositions qui seront soumises au CÉ. Les propositions ont été travaillées avec les enseignants ou le personnel selon les mécanismes de consultation prévus pour les différents dossiers ou comités consultatifs.

4 Sorties éducatives :

4.1 Préscolaire 4 ans

4.2 Préscolaire 5 ans

4.3 1^{re} année

4.4 2^e année

4.5 Sortie Enfant et les arts

4.6 Sortie sportive Cros Country

4.7 Sortie familiale Cueillette de pommes (3 octobre)

Toutes les sorties ont été présentées au CÉ pour approbation par courriel et durant la rencontre. Elles ont été acceptées :

Proposé par : Sabine

Secondé par : Mme Kattiana

5 Suivi sur le Budget ; ce point n'a pas été abordé.

6 Points d'information

6.1 Mot de la présidence : M. Pierre remercie les membres du CÉ pour la confiance qu'ils lui ont témoignée. Il dit être prêt de travailler fort en étroite collaboration avec la vice-présidente, la direction et tous les autres membres dans l'intérêt des enfants.

6.2 Direction : Soirée de la rentrée/ Assemblée générale/ fête de la rentrée/ Photo scolaire 5 octobre

Mme Bien-Aimé mentionne que l'Assemblée générale des parents a été une réussite. Beaucoup de parents sont venus y assister et nous avons eu beaucoup de candidatures de la part des parents. La fête de la rentrée une vraie réussite également. Elle a remercié tous les membres de l'équipe -école qui ont pris part à l'organisation de cette fête.

6.3 OPP : la demande du comité pour la Sortie familiale Cueillette de pommes le 3 octobre a été approuvée par le CÉ.

6.4 Service de garde- facturation : Il a été décidé que durant les journées pédagogiques, le tarif de base, facturé aux parents par le SDG, sera de 10,75\$/enfant.

Proposé par : Mme Kattiana

Secondé par Mme Ouhaiba

Proposition : La proposition de faire des rencontres hybride est reportée à la prochaine rencontre du CÉ.

Levée de l'assemblée à 8h21

Proposé par Mme Kattiana

Secondée par Sabine

Fin de la réunion : 20h21



Signature de la présidence



Signature de la direction

Signature de la secrétaire